

Viva Cité

LE JOURNAL DES QUARTIERS DE STRASBOURG

Du 27 février au 20 mars 2015 > n° 13 • 1,50 €



La nuit leur appartient

Une poignée de propriétaires détient bars et discothèques. Elle contrôle jalousement le marché.

Flirter avec l'emploi

Afin de rapprocher employeurs et chômeurs, la municipalité de Schiltigheim organise des job-dating. Bilan mitigé après deux éditions.



Théau Monnet / Cuej

J'ai cherché du travail partout. Si ça ne marche pas, je verrai », soupire Abbes* qui patiente pour rencontrer les recruteurs d'un job-dating. Jeudi 5 février, 250 personnes participent à cet événement organisé à la mairie de Schiltigheim, en partenariat avec Pôle Emploi, la mission locale et la municipalité.

Six files d'attente mènent aux tables des employeurs. Sous leurs blousons d'hiver certains candidats portent la cravate, d'autres ont moins soigné leur apparence, mais tous sont munis de CV. Les six recruteurs enchaînent des entretiens d'environ cinq minutes entre deux gorgées de café. Beaucoup de candidats se disent prêts à accepter n'importe quelle offre d'emploi, parce qu'ils n'ont pas de diplôme et parce que « il faut bien payer les factures ».

Industrie, restauration, manutention, service à la personne... Une quarantaine de postes sont à pourvoir, la majorité en CDD. « L'avantage, c'est qu'ici on peut rencontrer directement les employeurs », apprécie Aurélia*, 17 ans, en formation à l'école de la deuxième chance. Elle vient de passer deux entretiens pour des postes d'auxiliaire de vie et de restauration collective.

Faire baisser le chômage

Le job-dating est une initiative du service emploi de la mairie, mis en place par Angela Basile, adjointe au maire en charge de ce domaine. Il a vu le jour le 30 mars 2014, après les élections municipales. Le nouveau maire, Jean-Marie Kutner (UDI), s'était engagé pour une municipalité « solidaire avec la population, contre le chômage ». Plusieurs dispositifs (job-dating, ateliers « retour à l'emploi »,

coaching) ont été instaurés pour faire baisser le nombre de chômeurs. « 15% de la population schilikoise est sans emploi, soit près de 4500 personnes. La ville s'appauvrit de plus en plus », constate l'élue. Au dernier trimestre 2014, le nombre d'inscrits à Pôle emploi était de 3766, pour une population d'environ 32 000 habitants. « Il faut rajouter à ces chiffres ceux qui sont sortis du système et ne sont plus inscrits », précise Michel Campanini, conseiller emploi à la mairie. Il y aurait autour de 750 « hors système ». Ancienne ville industrielle, Schiltigheim est en crise depuis le début des années 2000 avec de nombreuses fermetures d'usines et délocalisations (Adelshoffen, Fischer, Sanofi-Aventis...). C'est le contact direct avec les entreprises que viennent chercher les participants aux job-dating, parfois découragés par les circuits habituels de recherche d'emploi. En passant par Pôle emploi, le processus de recrutement de salariés peut prendre d'une semaine à plusieurs mois selon le type de poste proposé. « Grâce au job-dating, les postes peuvent être pourvus en une dizaine de jours », assure Angéla Basile.

15%

de la population schilikoise est sans emploi (environ 4500 personnes)

44

emplois pourvus au premier job-dating

Vers un troisième job-dating

A l'issue d'une première édition, organisée en octobre 2014, 44 personnes avaient décroché un job. Pour l'adjointe au maire, ces contrats permettent « à ceux qui n'avaient pas d'emploi depuis longtemps de remettre le pied à l'étrier, c'est une première étape pour reprendre confiance en soi ».

Pour les entreprises, les job-dating sont l'occasion d'avoir une bonne connaissance des candidats. La directrice des ressources humaines de l'entreprise Feyel (spécialiste du foie gras ayant embauché 38 saisonniers lors de l'édition d'octobre) explique que « certains participants au job-dating nous sont recommandés par le service emploi de la mairie ».

Mais cette initiative suscite aussi des réserves. Pour Claude Igel, délégué CGT à la municipalité de Schiltigheim, les emplois proposés aux job-dating ne sont que des réponses provisoires au chômage. Selon lui : « Le maire pourrait aider financièrement les entreprises à embaucher des apprentis, offrir des subventions à l'apprentissage. Il le refuse pour des questions d'économie. Pourtant c'est un mode de formation qualifiant débouchant dans 70% des cas sur un emploi ».

La mairie, elle, prévoit d'organiser dans les mois à venir une troisième édition de job-dating.

Théau Monnet
Volodia Petropavlovsky

* Les personnes ont souhaité rester anonymes.

La musique après Abd Al Malik

Au Neuhof, une nouvelle génération de musiciens s'inspire du célèbre rappeur. Elle s'appuie sur les nouvelles technologies avec le soutien d'une filière professionnelle.

Et si cette année le Neuhof obtenait un César ? Le film d'Abd Al Malik, *Qu'Allah bénisse la France*, était sous les feux des projecteurs ce vendredi 20 février, au théâtre du Châtelet à Paris. L'enfant du Neuhof y relate ses débuts dans le monde de la musique, notamment le succès de son groupe de rap NAP (New African Poets) formé en 1988. Mais les conditions dans lesquelles le chanteur a pu développer son art ne sont plus les mêmes aujourd'hui.

4EST, jeune rappeur de 17 ans, lui aussi originaire du Neuhof, s'est lancé il y a sept mois dans la musique. Il est épaulé par le compositeur Hit Son, le frère d'Abd Al Malik. Pour ce jeune rappeur, Abd Al Malik est un modèle : « *C'est quelqu'un qui a vécu dans le même quartier que moi. Avec la volonté, on peut y arriver* ». 4EST souhaite terminer son CAP cuisine avant de s'investir pleinement dans sa passion. « *Mais si je pouvais me lancer dedans, je le ferais tout de suite* ». Hit Son approuve d'un hochement de tête la décision du jeune homme : « *Tu ne peux pas prétendre être un rappeur si dans la vie tu ne te bats pas* ».

La galère des débutants

Alors qu'Abd Al Malik se démenait pour trouver du matériel, aujourd'hui l'heure est au home studio. 4EST enregistre ses sons dans les appartements des aînés. Un micro, une bête et le tour est joué. Désormais, c'est sur la toile que les rappeurs s'affrontent. Pour le jeune rappeur, « *les réseaux sociaux, c'est fondamental* ». C'est grâce à internet qu'il lance ses premiers morceaux sur Youtube et Facebook.

Autre changement : les jeunes artistes peuvent désormais éditer leur maquette grâce à l'association Les Sons d'la rue, créée en 1996 dans le quartier de Neudorf. A l'origine, un groupe de jeunes rappeurs prénommé « *Potion du son* ».



Romane Porcon / Cuej

Au Centre socio-culturel du Neuhof, les street-danceurs ont pris le relais des rappeurs.

Tout comme Abd Al Malik à ses débuts, ils ont fait face au manque de structures et d'aides financières. Ils ont décidé de créer les Sons d'la rue pour donner un pied à terre aux artistes des quartiers et les accompagner dans leurs premiers pas professionnels. Aujourd'hui, l'association possède deux studios à Neudorf, donne des cours d'écriture dans les écoles et essaie de suivre les jeunes talents. Elle comble le vide laissé par la fermeture du studio 14 par le Centre socio-culturel du Neuhof. Ce dernier a fermé ses portes après le départ d'Abd Al Malik et de son groupe dans les années 2000.

Une salle pour les street-danceurs

Au lieu de rappeurs, l'espace jeune du centre socio-culturel du Neuhof accueille aujourd'hui des street-danceurs. Benz, Jazy, Gully et Migos y répètent tous les jeudis soirs. Ils apprennent à Amine, huit ans, à danser. « *La danse c'est un loisir, que je peux faire à n'importe quel moment, c'est un coup d'électricité qui passe dans le corps* », explique Miguel. Le jeune Amine s'en donne à cœur joie : « *On danse pour montrer qu'on est heureux* ».

Romane Porcon

GCO : la lutte est dans le pré !

Au cours des huit derniers mois, trois cabanes en bois ont vu le jour sur des terres agricoles des communes de Duttlenheim, Kolbsheim et Vendenheim. Censées représenter les futurs péages du Grand contournement ouest (GCO) de Strasbourg, elles ont été construites par le collectif « GCO non merci » (composé d'élus, d'agriculteurs, d'associations ou de simples citoyens). « *L'idée est de mettre des cabanes tout au long du tracé prévu par le GCO pour montrer notre motivation à occuper le terrain si on nous y contraint* », explique Luc Huber, animateur du collectif et maire sans étiquette de Pfettisheim. Pour l'heure, il n'est pas question de les occuper quotidiennement. Mais les Jeunes écologistes d'Alsace y ont passé symboliquement deux nuits l'automne dernier pour montrer qu'ils étaient prêts à passer à l'action si la construction démarrait. Chaque cabane coûte environ 1500 euros, financés par une campagne de dons. D'autres cabanes devraient être installées dans les mois à venir.

Estelle Pattée



Estelle Pattée / Cuej

La nouvelle vie d'Adelshoffen

Réaménagé en éco-quartier, le site de l'ancienne brasserie de Schiltigheim commence à être investi par des habitants et des commerces.

Barres d'immeubles orange vif, nouveau Simply Market, tour solaire, rambla... A Schiltigheim, l'éco-quartier d'Adelshoffen prend peu à peu vie. Si le site est encore en travaux, les premiers habitants ont investi les lieux. « On est venus parce que c'est neuf, clair et que tous les commerces sont à côté », explique Catherine et Pierre Leonardi, la soixantaine, qui ont emménagé en octobre au 7^e étage du premier lot d'immeubles. Constat partagé par Martine Lang, 37 ans, qui occupe un 2 pièces au troisième étage : « Tout est à proximité, je fais mes courses à pied au supermarché. »



Fabrice Dedieu / Cuej

14 ans de polémique

Si les habitants apprécient ce nouveau quartier, le chemin qui a conduit au résultat actuel fut long. Peu après la fermeture de la brasserie Adelshoffen, la municipalité, alors gérée par Alfred Muller, rachète le terrain en 2001. Un premier projet est esquissé. Les bâtiments sont détruits en 2007. En 2008, une nouvelle équipe municipale, dirigée par Raphaël Nisand (PS), réoriente le projet vers un éco-quartier et transfère la maîtrise d'ouvrage à Foyer moderne, un bailleur social détenu à 51% par la Ville. De l'avis du maire actuel, Jean-Marie Kutner (UDI), c'était une erreur : « Foyer moderne n'avait ni les compétences professionnelles, car on n'est pas dans la construction mais dans l'aménagement de territoire, ni la capacité financière pour mener ce projet. » Ce que réfute Sébastien Ehret, chef de projet à Foyer moderne : « Le choix fait par Raphaël Nisand permettait de garantir l'idée initiale impulsée par la Ville. » Cette dernière a fait appel à la SAREST, filiale du Crédit mutuel, qui a apporté sa compétence d'aménageur et sa capacité financière. La SAREST et Foyer moderne se sont finalement associés en 2010 pour former la Société par

■ **Logements et commerces se côtoient dans le nouveau bâtiment de 10 602 m², route de Bischwiller à Schiltigheim.**

16

millions d'euros, c'est le budget provisionnel de la future médiathèque.



actions simplifiée (SAS) Eco-Quartier Adelshoffen. C'est cette dernière qui a choisi l'architecte et découpé le projet en lots, revendus à des promoteurs privés comme Nexity. La première pierre a été posée début 2013. Aujourd'hui les 48 logements sociaux loués par Foyer moderne sont déjà tous occupés et les autres lots sont « très demandés », souligne Sébastien Ehret.

La médiathèque se fait attendre

Du côté des commerçants, le changement est moins facile. Ceux de la galerie de l'ancien Simply Market avaient le choix entre accepter une faible indemnisation lors de sa destruction ou déménager dans le nouveau magasin. Estelle Ulrich, qui tenait depuis 19 ans un salon de coiffure dans la galerie, a choisi la deuxième option. Mais elle a dû prendre en charge l'intégralité des travaux. Même chose pour la pharmacienne Catherine Colas, qui a investi près de 450 000 euros pour aménager son local dans la nouvelle galerie commerciale. Des investissements lourds qui sont, pour l'heure, loin d'être rentables : « Même si on va gagner de nouveaux clients, on en a perdu, notamment

des personnes âgées qui ne veulent pas faire les 200 mètres supplémentaires séparant l'ancien du nouveau Simply », note Estelle Ulrich. En cause ? L'arrêt de bus Maison Rouge, situé devant l'ancien supermarché, qui n'a pas bougé. Contactée, la mairie a indiqué réfléchir à un déplacement provisoire devant la nouvelle galerie commerciale, le temps de réaliser la médiathèque.

A l'origine, cet équipement était partie intégrante du projet et aurait dû faire l'objet d'une construction. Il a ensuite été décidé de l'implanter sur le site de l'ancien Simply Market, ce qui a retardé le chantier. Aujourd'hui, le dossier est au point mort. Crise oblige, l'Eurométropole (ex-CUS), qui devait financer cet équipement pour 16 millions d'euros, n'a plus les moyens de concrétiser sa promesse. « C'est une autre erreur de Raphaël Nisand, de ne pas avoir compris que les villes allaient s'appauvrir », estime Jean-Marie Kutner. Prochaine étape, demander le label éco-quartier, ce que le maire s'abstient pour le moment de faire : « On est encore loin d'y répondre. Le quartier est envahi par les voitures et on n'a pas encore le recul nécessaire en ce qui concerne les performances énergétiques ».

**Fabrice Dedieu
Estelle Pattée**

Le gardien de la morale

Patrick Wachsmann officie depuis novembre comme déontologue. Il est chargé de prévenir les conflits d'intérêts chez les élus municipaux.

Un déontologue pour veiller à l'éthique du conseil municipal, c'est l'innovation qu'incarne Patrick Wachsmann. « La déontologie, c'est ne pas confondre ses intérêts particuliers avec l'intérêt général », explique le professeur de droit public de l'université. La ville de Strasbourg l'a nommé en novembre à ce poste.

Une nomination par consensus

« M. Wachsmann n'était pas candidat, c'est nous qui sommes allés le chercher », indique Chantal Cutajar (SE, ancienne administratrice de Transparency International France), maire adjointe en charge des marchés publics et de la déontologie. La majorité PS a proposé son nom aux autres groupes politiques. « J'ai souhaité que soit obtenu un consensus, avec l'accord de l'opposition », rappelle l'intéressé. Sa nomination s'est formalisée en novembre en conseil municipal. Seul le groupe UMP, qui estime que la démarche s'est faite de manière trop précipitée, n'a pas participé au vote.

Le rôle du déontologue est de prévenir tout conflit d'intérêt concernant les membres du conseil municipal et de veiller au respect de la Charte de déontologie, adoptée en septembre. Il y a conflit d'intérêt lorsqu'un élu confond les intérêts privés et publics. « Si le conflit d'intérêt est préjudiciable, je me dois, comme tout fonctionnaire, de prévenir le procureur », précise le déontologue. Mais il doit aussi alerter les élus de toute situation potentiellement risquée ou qui puisse donner lieu à suspicion.

Il y a en effet plusieurs sortes de conflits d'intérêt, ceux punis pénalement, comme la prise illégale d'intérêt, et ceux qui ne sont pas légalement répréhensibles, comme le vote d'un élu en faveur d'une subvention pour une association dont il est membre. Myriam Savy, spécialiste de la déontologie au bureau parisien de Transparency



Fabrice Dedieu / Cuej

International, rappelle que « le déontologue n'a pas un rôle de policier, c'est plutôt un rôle de vigie, de conseil. Il est là pour discuter avec les différents acteurs. » Le déontologue peut être saisi par n'importe qui, un élu ou un citoyen, via une demande écrite et motivée*.

Pas de rémunération

« Mon instrument principal de travail, ce sont les déclarations d'intérêt des élus », indique Patrick Wachsmann. A Strasbourg comme ailleurs, le maire et les adjoints de grandes villes devaient les remettre à la Haute autorité pour la transparence de la vie publique avant le 1^{er} juin 2014. Cette dernière n'a pas encore fixé la date de leur publication. Concernant les autres élus municipaux, les déclarations se font sur la base du volontariat. Puis elles sont confiées au déontologue et resteront confidentielles. « Il y a une contradiction entre le respect de la vie privée et le besoin de transparence. Mais c'est un conflit insoluble, à chaque époque on doit trouver un juste milieu entre les deux », admet l'universitaire. Juste milieu qui évoluera au fil des années selon lui.

Le déontologue a aussi pour tâche de rédiger un rapport annuel sur son action, ses difficultés comme de faire des recommandations. Pour Patrick

Patrick Wachsmann dans son nouveau bureau, rue de Berne.

Wachsmann, ce document permettra de pointer d'éventuels dysfonctionnements et d'alimenter le débat sur la transparence de la vie publique. La ville de Strasbourg est la première collectivité territoriale française à se doter d'un déontologue. Patrick Wachsmann ne connaît d'ailleurs pas encore la charge de travail que lui demandera cette mission. La Ville met à sa disposition un bureau, mais ne le rémunère pas : il est bénévole. Loin de le gêner, il voit dans l'absence de rémunération le gage de son indépendance. « Mais c'est à l'usage qu'on mesure vraiment l'indépendance de quelqu'un », concède-t-il.

La création de cette fonction était une promesse électorale du maire Roland Ries (PS). Elle fait suite au conflit qui l'a opposé en 2012 à Chantal Augé (ex-adjointe aux marchés publics) qui a fondé l'antenne bas-rhinoise de l'association de lutte anti-corruption Anticor. Mais aussi au dossier judiciaire pour favoritisme et recel de favoritisme dans l'affaire du tram de Bamako (Mali), dans lequel le maire avait été appelé à témoigner en 2013, et toujours ouvert.

**Fabrice Dedieu
Justin Delépine**

*Service Juridique de la ville de Strasbourg
Rue de Berne, 67000 Strasbourg

O euro, la rémunération de Patrick Wachsmann au poste de déontologue.

1 Le nombre de requêtes reçues depuis son entrée en fonction.

L'après-Charlie met les enseignants

Après les attentats parisiens, les enseignants ont dû improviser pour gérer au mieux les interrogations des élèves.

C'est qui Charlie ? » Une question d'enfant, fréquente en ce matin du 8 janvier, au lendemain de l'attentat contre le journal. Les enseignants ont dû faire face, avec les moyens du bord. « *Le premier jour, j'étais sous le choc, je n'étais pas préparé à ça* », se rappelle François Friedelmeyer, professeur d'histoire-géographie au collège Krafft d'Eckbolsheim. Dans un premier temps, la priorité est allée à l'explication des événements. « *On s'est efforcé d'apporter le complément qu'il leur manquait pour comprendre* », souligne Dominique Fernandez, instituteur à l'école Paul-Langevin de Cronenbourg. Touchés en tant que citoyens, les enseignants ont aussi été amenés à répondre à toutes sortes d'interrogations. La ministre de l'Éducation nationale a adressé dès le 8 janvier une circulaire à chaque professeur. « *Des grandes lignes, mais sans consignes précises*, explique-t-il. *Personnellement, avec ma classe de CE1, je me suis basé sur mon état d'esprit, mon ressenti.* »

Donner des réponses aux élèves

Passé le choc initial, le débat s'est focalisé sur le vivre-ensemble et la liberté d'expression. Du côté du Hohberg à Koenigshoffen, Sébastien Lepezennec applique dans sa classe de CM2 la pédagogie Freinet, fondée en particulier sur l'expression libre. « *Pour moi, une classe est comme une micro-société. Dans nos conseils, on aborde des situations problématiques et on cherche des solutions. On est au plus près de la démocratie* », explique-t-il. Dominique Fernandez, l'instituteur de Cronenbourg, pratique lui aussi cette pédagogie par l'intermédiaire d'un débat contradictoire hebdomadaire. « *Ces conseils de classe sont importants pour transmettre une valeur républicaine. Nous sommes sensibles au vivre-ensemble, ce travail est une continuité logique.* » La question de l'après-Charlie a été abordée sous forme de questions-réponses dès le jeudi. « *On a également un moment d'échange quotidien, "Le quoi de neuf", durant lequel les élèves qui ont envie d'échanger s'inscrivent. Je m'y suis moi-même inscrit, ce qui a étonné toute la classe !* »

Dans l'enseignement secondaire, le débat était souvent nécessaire. Les classes de 5^e de François Friedelmeyer ont eu droit à un cours sur les conséquences des événements à l'aide de thématiques comme la notion du vivre-ensemble, évalué ensuite. Le tout suivi d'une interrogation écrite : « *Les résultats ont été plutôt bons, et même très bons pour les élèves de culture musulmane, qui se sont sentis obligés de bien expliquer qu'à la fois ils condamnaient les assassinats sans ambiguïté mais qu'ils ne se sentaient pas pour autant Charlie*, résume François Friedelmeyer. *Ils ont eu des bonnes notes et se sont sentis valorisés.* »



Volodia Petropavlovky / Cuej

5

Le nombre d'ateliers proposés par les étudiants de la HEAR aux lycéens d'Orberlin à la Krutenau

« *Mais j'ai aussi dû faire une heure de cours sur la théorie du complot, car les interventions sur ce thème se répétaient* », ajoute-t-il. En totale improvisation, il a traité le sujet en se basant sur des articles qui décryptaient tous les arguments de cette théorie. « *C'était très compliqué car on doit apprendre aux élèves à exercer leur esprit critique, et donc à critiquer les médias, mais sans sombrer dans les théories complotistes !* » A plus long terme, il tient à reprendre ce thème en éducation civique : « *En 3^e, le cours sur "Opinion publique et médias" portera sur la théorie du complot.* » Mais surtout, le brevet blanc auquel devaient s'atteler les 3^e, à la mi-janvier, a donné lieu à un nouveau sujet d'éducation civique.

Des ateliers pour débattre

Plus généralement, la notion de liberté d'expression est devenue le maître-mot des actions post-attentats de Paris. François Friedelmeyer et ses collégiens sont allés à la recherche de solutions, notamment sur les voies de recours juridiques si l'on s'estime victime d'un abus de cette liberté. « *J'ai expliqué que le blasphème était autorisé en France, et que, si vraiment cela choquait trop, on pouvait soit militer dans un parti politique pour changer cette loi, ou bien quitter le pays pour aller là où les valeurs et lois correspondent mieux à ce qu'on croit et ce qu'on pense.* » Sébastien Lepezennec, l'enseignant du Hohberg, a choisi de faire de cette liberté un réel atelier : « *Après avoir discuté, on a fait une lecture du numéro spécial du Petit Quotidien le lundi suivant, et on a travaillé sur le vocabulaire difficile.* » Les termes "attentat" et "caricature" ont été explicités. Un travail qui a porté ses fruits puisque « *wles enfants sont vite tombés d'accord sur le fait que ce n'était pas*

s au défi



■ **Sebastien Lepezennec**, instituteur à l'école du Hohberg, à Koenigshoffen

« C'était un appel à l'aide... »

Tentative d'évasion et dénonciation mensongère ont conduit, début février, deux prévenus devant le Tribunal correctionnel.

Emprisonné à Marseille pour trafic de stupéfiants, Kerfi K. a profité d'une permission de sortie de cinq heures, vendredi 30 janvier, pour filer à Strasbourg. Dès le dimanche, il se présente à la police locale et demande à être incarcéré en Alsace. Son excursion vaut à ce multirécidiviste de 25 ans d'être jugé pour tentative d'évasion.

« Je suis venu à Strasbourg pour finir ma peine en sécurité et repartir à zéro. Aux Baumettes, je ne me suis pas laissé faire. Maintenant, certains détenus veulent ma peau », explique-t-il à la barre le 3 février. Il dit ne plus sortir en promenade et aurait demandé le quartier d'isolement, sans succès.

Peu importe son mobile, c'est le fait d'avoir voulu faire justice lui-même que lui reproche le juge. « Vous avez brisé le contrat de confiance de votre permission. Si chaque prisonnier agissait de la sorte, plus aucune permission ne serait accordée ! », souligne la substitut du procureur. « Je ne suis pas Rambo, monsieur le juge. Je ne suis pas venu à Strasbourg pour m'amuser », se défend-il une dernière fois. Il sera condamné à huit mois ferme. Hélas pour lui, ce n'est pas le tribunal, mais l'administration pénitentiaire qui décidera de son lieu d'emprisonnement.

Bastien L. est âgé de 24 ans. C'est son faux « appel au secours » qui l'amène devant la justice le 4 février. Une aide qu'il a maladroitement invoquée en se disant victime d'une agression. Le 19 janvier, dans l'école primaire où il est animateur, il se scarifie les bras, le torse et le visage à l'aide d'un cutter, et inscrit « islam à mort » sur sa poitrine. Lorsqu'il se présente meurtri à ses collègues, c'est la panique : cinq brigades de police sont mobilisées pour le prendre en charge et rechercher ses agresseurs. Mais rapidement médecins et enquêteurs doutent de son agression. Et Bastien L. reconnaît avoir tout inventé.

Au tribunal, le jeune homme parle de son refuge dans la religion, d'une foi qu'il a perdue. Il évoque aussi des rêves qui l'ont poussé à s'infliger ces blessures, un manque de repères, un sentiment de culpabilité face au suicide de son ex-petite amie. « J'ai vraiment honte de ce que j'ai fait. Après les attentats contre Charlie Hebdo j'ai pété les plombs, j'avais besoin d'être écouté », dit-il au président du tribunal. C'était un appel à l'aide. Un mal-être que le substitut du procureur lui somme de gérer « comme un homme ». « Il est grand temps que l'on arrête d'entendre parler de vous en ces termes ! », le sermonne-t-il. « Bastien est un doux rêveur, plaide son avocate, un hypersensible qui a besoin d'un grand soutien ». Cela n'empêche pas le substitut de requérir trois mois de prison avec sursis pour dénonciation mensongère ayant entraîné des recherches inutiles. Peine confirmée par le tribunal.

Théau Monnet

une histoire de religion, mais que ça touchait vraiment la liberté d'expression en elle-même. » Ces jeunes ont également réalisé un travail autour de l'image puisque chaque élève s'est attelé à la caricature... de son instituteur. « Je suis revenu sur le fait que leurs dessins doivent être signés, qu'ils seront ensuite affichés, que ce sont des caricatures à assumer tout comme Wolinski et les autres dessinateurs de Charlie l'ont fait avant de mourir. Il faut assumer son dessin, le but étant d'en rire ! »

Côté facs, une dizaine d'étudiants de la Haute école des arts du Rhin (HEAR) se sont tournés vers le lycée Oberlin (Krutenu) pour donner un coup de main à l'équipe pédagogique. A travers cinq ateliers – écriture, photo et vidéo, 3D, dessin et affiche – ils ont évoqué la question de la liberté de l'image avec les lycéens, loin de leur cadre scolaire quotidien. « Le but était vraiment d'échanger ensemble, de créer un moment de partage », reprend Lisa Fagès, bénévole engagée. Les jeunes de la HEAR continueront leur intervention au lycée voisin en réalisant un journal, lors de la Semaine de la presse et des médias. « Deux mois après, ça nous permettra de voir comment évoluent les choses, on ne veut pas être juste dans l'instant », poursuit Lisa Fagès. D'ailleurs, la Semaine de la presse prévue dans les établissements scolaires français, a vu son thème changé. « La 26^e édition est maintenant placée sous le signe de la liberté d'expression », annonce la responsable nationale Elsa Santamaria. Cette rencontre habituelle entre les élèves et le monde de la presse connaît un engouement inédit : « 1200 établissements et plus de 22 000 professeurs supplémentaires inscrits par rapport à 2014 ! »

Charlotte Baechler
Jérémy Bruno

175

établissements bas-rhinois ont participé à la Semaine de la presse en 2014



Sous les couleurs de l'AS Ménora

Il est 22h30 au Wacken. L'entraînement est terminé depuis une bonne heure et le club house se vide. Quatre personnes discutent encore quelques instants, boivent un verre. "Gabi" Rua, coach de l'équipe 2, dix ans au club, ouvre la porte et s'écrie « *Un juif et trois Portugais... c'est ça l'esprit de la Menora !* » Le langage est décomplexé à l'AS Ménora, mais toujours amical. Familial même. Ce club de foot a été créé en 1963, initialement pour accueillir les jeunes juifs pieds-noirs. Aucune distinction, d'origine ou de religion n'y est faite. « *On se comporte seulement en bons citoyens* », précise Simon Dahan, le président. Une quarantaine de joueurs évoluent dans trois équipes seniors. Toutes les catégories jeunes sont également représentées. Arrivé en septembre, Christophe Desplan, 19 ans, chrétien d'origine camerounaise, « *s'y sent bien* ». « *Musulmans, chrétiens, juifs... On est un groupe, on forme des liens, c'est notre force.* » Et quand des moqueries fusent sur le fait que des noirs jouent pour un club juif, il reste zen : « *C'est juste pour nous déstabiliser parce qu'on les bat 8-0* », s'amuse-t-il.

Romain Boulho et Volodia Petropavlovsky





Entrée réservée aux initiés

Autorisations des pouvoirs publics, carnet d'adresses et accès au crédit bancaire : l'ouverture d'un nouvel établissement nocturne est ralentie par une série d'obstacles.



Marie-Charlotte Roupie / Cuej

Pour avoir une autorisation d'ouverture tardive, ça a été une bataille. » Marc Maria, propriétaire de huit bars et restaurants à Strasbourg, se remémore les difficultés qu'il a affrontées pour obtenir l'autorisation d'ouvrir le QG jusqu'à 4h du matin. Car, à Strasbourg, les établissements de nuit ferment habituellement à 1h30. Pour pouvoir ouvrir jusqu'à 4h, leurs propriétaires doivent demander une autorisation à la préfecture. Celle-ci passe d'abord par la commission technique de la Charte de la vie nocturne qui se réunit une fois par mois. Les douze membres de cette commission, mise en place en 2010 par l'Eurométropole (ex-Communauté urbaine de Strasbourg), sont notamment des élus municipaux et des professionnels du monde de la nuit. Les représentants des discothèques, des bars et de l'UMIH (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie) sont propriétaires d'au moins un établissement de nuit à Strasbourg.

Chaque candidat à une ouverture tardive dispose de quelques minutes pour présenter son dossier et décrocher un avis positif. « Vous avez vingt minutes pour défendre votre projet et certains membres de la commission font peur », explique Steve Wolf, propriétaire du bar le Festival, ouvert fin janvier.

Spécificité du droit local d'Alsace-Moselle, à l'issue de l'audition la commission technique émet seulement un avis qu'elle transfère à la préfecture du Bas-Rhin. C'est cette dernière qui a le dernier mot. En revanche, la commission a tous pouvoirs pour délivrer les autorisations d'ouverture tardive ponctuelles.

Ce processus de décision en deux-temps ralentit la procédure d'autorisation comme a pu le constater Benjamin Carrey. Cet exploitant d'un bar à shooters a signé un bail dans la Krutenau en septembre 2013, mais il n'a pu ouvrir son établissement jusqu'à 1h30 du matin qu'en février 2015. A titre de comparaison, pour

I Krutenau, Cathédrale et Petite-France concentrent la majorité des établissements de nuit.

UMIH

Union des métiers et des industries de l'hôtellerie

son bar aux Deux-Alpes (Isère), les démarches n'ont pris que trois mois. De fait, les demandes d'autorisation, une fois validées par la commission, restent parfois sans réponse de la part de la préfecture pendant de longs mois. Un temps précieux qui pèse sur le chiffre d'affaires. Du côté de la mairie, Mathieu Cahn, adjoint au maire en charge de l'animation de la Charte de la vie nocturne, souhaite « repenser le fonctionnement de la Charte dans sa liaison avec la préfecture. On avait un partenariat extrêmement fort qui s'est un peu délité avec le départ de certains ».

Frein à la concurrence

Cependant, c'est l'existence même de la commission qui suscite des débats. Ses membres ont en effet accès aux dossiers de projets d'ouverture de bars et discothèques de leurs confrères. Pour Sébastien Rhein, un agent immobilier spécialisé dans les fonds de commerce à Strasbourg, elle serait un moyen, pour certains

és

professionnels, de conforter leur position dominante et de choisir leur concurrence.

Quand Steve Wolf a présenté son projet, il a ressenti de la crainte chez ses futurs confrères car il gère parallèlement une entreprise de peinture en bâtiment. L'entrée sur le marché d'un nouveau concurrent n'est pas forcément bien vue. Maël Perez, 28 ans, fils d'un tenancier de bar, se souvient de son passage en commission : « *Il y avait un nouvel entrant juste avant. Quand il est sorti, il était au bout du rouleau. Moi je suis arrivé avec mon père, donc ça s'est bien passé.* »

Indispensable réseau

Avant même d'affronter la commission, les personnes désirant ouvrir un bar de nuit se heurtent déjà à une autre obstacle : trouver le bon emplacement. Plusieurs options sont possibles. Certains se rapprochent des agences immobilières spécialisées dans la vente de fonds de commerce. D'autres épiluchent les annonces des sites de vente de particuliers à particuliers. Mais, « *si une annonce se retrouve sur les DNA ou sur leboncoin.fr, ce n'est pas une bonne affaire* », estime Maël Perez, propriétaire de quatre bars à Strasbourg, dont le Terminal. Pour dénicher les bons plans, le carnet d'adresses est la pièce maîtresse. « *Dans le milieu de la nuit, tout le monde se connaît* », explique Antoine Ghilès, propriétaire du Café des anges, du O'Brien et du Six feet under. Pour lui, la plupart des transactions s'effectuent « *grâce au bouche-à-oreille* ». Principalement grâce aux deux principaux fournisseurs de boissons, Dickely et France Boissons qui sont des mines d'informations. La propriétaire de l'Elastic Bar, Magali Lejeune, confirme : « *Les fournisseurs sont au courant de tout* ». Alors, quand un propriétaire de bar cherche à ouvrir un nouvel établissement, il en discute avec ses fournisseurs.

12

C'est le nombre de membres de la commission technique de la Charte de la nuit. Elle est composée de :

- deux représentants du groupement des hôteliers, cafetiers et restaurateurs ;
- un représentant des discothèques ;
- un représentant des bars ;
- les adjoints au maire concernés ;
- la conseillère municipale déléguée à la Charte de la vie nocturne ;
- un représentant de la police municipale ;
- les représentants des services concernés de la ville.

Chez France Boissons, il y a huit commerciaux. Chacun a quotidiennement une dizaine de rendez-vous professionnels avec différents propriétaires de bars et de discothèques. A ce rythme, des liens étroits se tissent.

Certains commerciaux finissent même par faire carrière dans l'immobilier. C'est le cas de Sébastien Rhein. Après une vingtaine d'années d'expérience en tant que directeur commercial chez Kronenbourg, il est devenu agent immobilier spécialisé dans les fonds de commerce. « *Avec Kronenbourg, je connaissais le potentiel de tous les bars, ceux qui marchaient ou pas* », explique-t-il.

L'un de ses concurrents, Olivier Criqui, a suivi pratiquement le même parcours. Cinq ans après avoir pris ses fonctions de directeur commercial chez France Boissons, il décide en 2004, de travailler pour l'agence immobilière d'Heineken, Gitaf Transactions, puis d'ouvrir sa propre agence, l'Immobilier des brasseurs. Il a installé son bureau dans les locaux même de France Boissons. « *Dès qu'on sait qu'un client cherche à vendre un bar, on transmet l'information à Olivier Criqui* », raconte Nicolas Frémiot, directeur commercial de France Boissons à Strasbourg.

Un rôle de conseil dont on comprend aisément l'intérêt : si le commercial veut conserver son client après la vente d'un bar, autant que dernier soit repris par quelqu'un du métier plutôt que transformé en un commerce différent. Ces précieuses pistes d'achats et de ventes, il est difficile de les obtenir lorsqu'on ne gère pas encore de bars. « *Les nouveaux exploitants peuvent également nous contacter sur notre*

site Internet. Mais si leur projet n'est pas viable ou un peu farfelu, on ne va pas les aider », précise Nicolas Frémiot.

26 banques pour obtenir un prêt

La liste des difficultés ne s'arrête pas là pour les candidats à l'entrée sur le marché de la nuit. Ils doivent également trouver les fonds pour financer leur projet. Or, la situation économique est loin d'être favorable à la prise de risque. « *A cause de la mauvaise conjoncture, il y a un ralentissement des ouvertures de bars* », observe François-Xavier Seyler, notaire à Strasbourg.

« *Les bars de nuit sont compliqués à financer* », note Olivier Criqui. Pour accorder un prêt, les banques exigent 50% d'apports au lieu de 20% pour une brasserie traditionnelle.

Un nouvel entrant ayant préféré conserver l'anonymat raconte avoir essuyé 25 refus avant de trouver un banquier. « *C'est difficile de rester motivé quand on fait face à autant de refus.* » Un avis partagé par Benjamin Carrey, propriétaire du bar Le 21. Il n'a obtenu une réponse positive à sa demande de prêt qu'après avoir rencontré douze banquiers.

En revanche, pour les empereurs de la nuit, se financer s'avère aisé. « *Quand on possède plusieurs établissements, ce sont les banques qui viennent à vous pour savoir si vous avez un projet, explique Marc Maria. Moi, je n'ai aucun problème à obtenir un prêt.* »

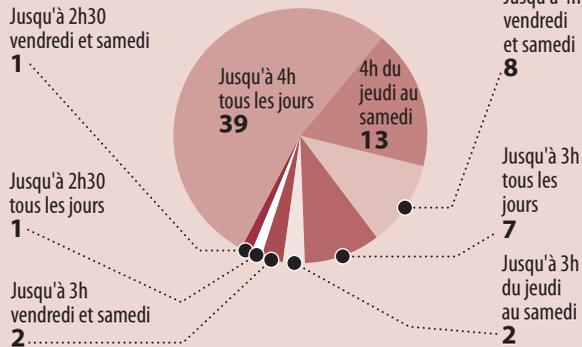
Dossier réalisé par :
Chloé Gandolfo
Ismaël Halissat
Marie-Charlotte Roupie
Elodie Trodadec



La péniche de l'Atlantico est l'un des bars qui animent le Quai des Pêcheurs.

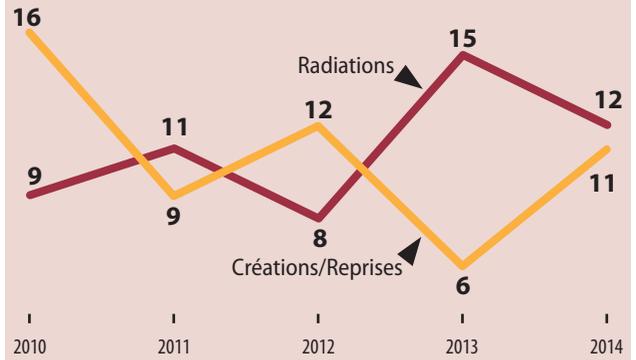
Répartition des autorisations tardives

73 bars ouverts après 1h30



Cuej infographie / Sources : Préfecture

Evolution du nombre de débits de boissons



Cuej infographie / Sources : CCI Strasbourg

Passage devant la Commission technique et la Préfecture	A. Bureau	A. Bureau	Travaux de mise aux normes exigés	M. Perez	M. Perez	M. Perez	OUVERTURE
	Le Phonographe 2 rue de l'Arc-en-Ciel	Fat Black PussyCat 3 rue Klein		Le Trolley Bus 14 rue Sainte-Barbe	Le Living Room 11 rue des Balayeurs	Le Terminal 6 place Saint-Nicolas-aux-Ondes	
6 rue des Gladières	M. Lejeune Elastic Bar	<div style="background-color: #0070C0; color: white; padding: 10px; transform: rotate(-15deg); display: inline-block;">COUP DE POUCE FINANCIER</div> <div style="background-color: #E67E22; color: white; padding: 10px; transform: rotate(-15deg); display: inline-block; margin-top: 20px;">CHANCE ?</div>	M. Lejeune MacCarthy	M. Maria Le QG 12 rue des Frères			
27 rue des Orpèlins	Obtention de la Licence IV et du local		S. Wolf Le Festival 4 rue Sainte-Catherine				
5 rue Sainte-Catherine	A. et M. Ghilles Le café des Anges		B. Carrey Le 21 19 rue de la Kattenau				
6 place Saint-Nicolas-aux-Ondes	A. et M. Ghilles O'Brien Irish Pub		Fermeture Administrative				
6 rue du Tonnelier rouge	A. et M. Ghilles Six Feet Under		F. Bruschi Pub Nelson 20 rue des Couples				
			F. Bruschi Le Korrigan 20 rue du Vieux-Marché-Aux-Grains				
Agence immobilière spécialisée Boulevard	F. Meunier L'Atlantico Quai des Pêcheurs	F. Meunier Mémé dans les orties 14 rue Munch	Rencontre avec le banquier	F. Meunier Le troquet des Knecks 112 Grand rue	F. Meunier Le Barco Latino Quai des Pêcheurs	F. Meunier Les Aviateurs 10 place Mathias Merian	Business plan prêt GO

Les mille et une nuits de Franck Meunier

A 43 ans, l'ancien président de l'Afges s'impose comme l'une des figures emblématiques de la nuit strasbourgeoise.

Cheveux en pétard, torse nu sous un petit haut en maille noir, Franck Meunier tente maladroitement d'attacher la dentelle de son bas gauche, trop étroit, à son porte-jarretelles. Le patron du bar Mémé dans les orties s'appête pour recevoir les premiers clients. Il vient d'arriver quand les serveurs fignolent les derniers détails d'une contre-soirée de Saint-Valentin. Lumières rouges tamisées, seaux et flûtes de champagne sur les tables. On annonce des danseuses en petite tenue devant les fenêtres donnant sur la rue. La fête commence.

Boîte à concepts

Franck Meunier, derrière son groupe FHB, est à la tête d'un empire de la nuit. Les Aviateurs, bar emblématique de la ville, c'est lui. Les deux péniches du Quai des Pêcheurs, Atlantico et Barco Latino, c'est lui aussi. A cela s'ajoutent des restaurants, s'Wacke Hiesel, spécialisé dans les tartes flam-bées et les deux Francky's Diner, tout droit sortis de l'Amérique des années 1950. L'entrepreneur mise sur des concepts forts. « *Moi quand j'ouvre un lieu, je me contente de faire un business plan, raconte Maël Perez. Lui, en plus, il travaille sur le décor, l'ambiance et toute la com' qui va avec.* »

« *A 15 ans, je savais déjà que j'ouvrirai un bar ou une discothèque, explique Franck Meunier, mais mon père, militaire de profession, voulait que je continue l'école.* » Le jeune homme se plie à la volonté paternelle et commence des études scientifiques à Clermont-Ferrand. Il sort beaucoup, notamment au Phidias, le club de Serge Boudu, icône de la nuit locale. Franck Meunier en fait son modèle. Quand il quitte la ville, en 1993, à 21 ans, pour Strasbourg, il lui promet de revenir et d'acheter son établissement. Il ne



Ismaël Halissat/Cuej

reviendra jamais. En Alsace, le jeune homme change de filière, apprend le management, sort toujours autant et s'engage à l'Afges, la principale association étudiante. Il en devient président en 1995. Il y fait ses premières armes et commence à se constituer un réseau.

A la fin de ses études, l'Afges lui confie la gestion du restaurant universitaire Gallia et son sous-sol, la discothèque Le K'Vo. « *Franck a organisé une des soirées étudiantes les plus mémorables de l'histoire de l'association* », se souvient Jérôme Venet, un ami de l'époque. « *Sur deux niveaux, trois DJ, quatre groupes et 1500 personnes* », fanfaronne Franck Meunier.

Un gros carnet de contacts

En 1998, l'entrepreneur lance sa première affaire, Caprice de Star, une pizzeria avec une déco cinéma. Déjà un concept. Mais l'affaire ne tourne pas très bien. « *Franck y passait tout son temps, il restait ouvert très tard pour arrondir les fins de mois* », raconte Éric Gross, l'un de ses amis proches. En 2002, la Java sera son premier établissement de nuit. Et en 2006 tout

■ Le 17 février 2015, Franck Meunier inaugurerait un nouvel établissement : le Troquet des Kneckes.

8

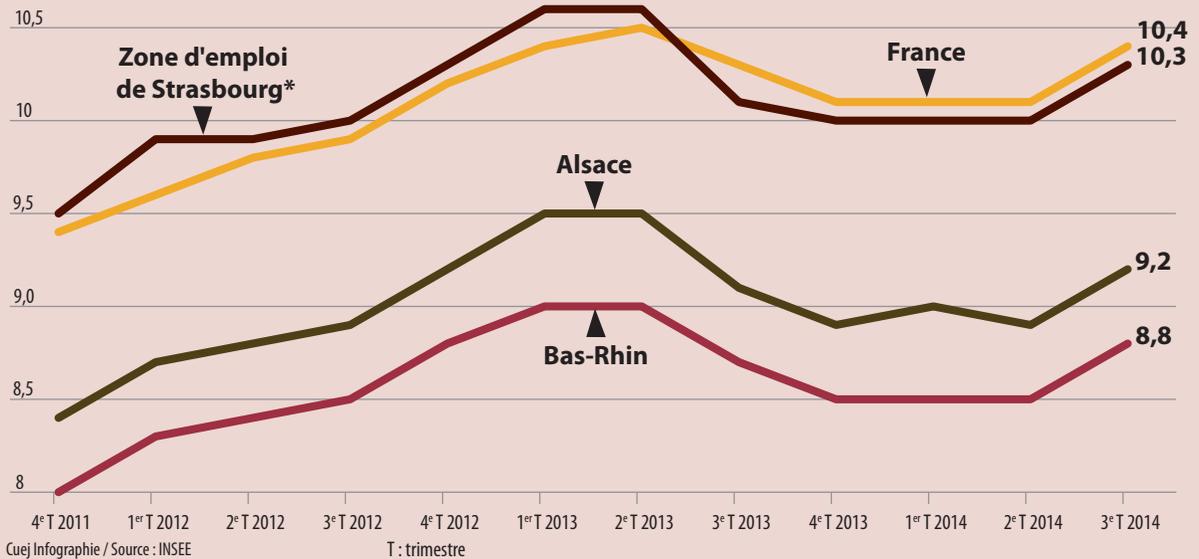
C'est le nombre d'établissements que possède Franck Meunier.

s'enchaîne avec l'achat du Rafiot, de l'Atlantico et des Aviateurs. Depuis, l'homme d'affaires achète beaucoup et revend, un peu. C'est Olivier Criqui, agent immobilier spécialisé dans les débits de boissons et restaurants, qui le conseille et lui permet de faire ses gros coups : « *Avant Franck, il n'y avait pas vraiment de gens aussi puissants dans le monde de la nuit à Strasbourg, c'est un profil qu'on retrouve plus en restauration* ». Antoine Ghilès, copropriétaire de trois établissements, estime qu'ils ne font pas le même métier, « *lui, c'est une multinationale* ».

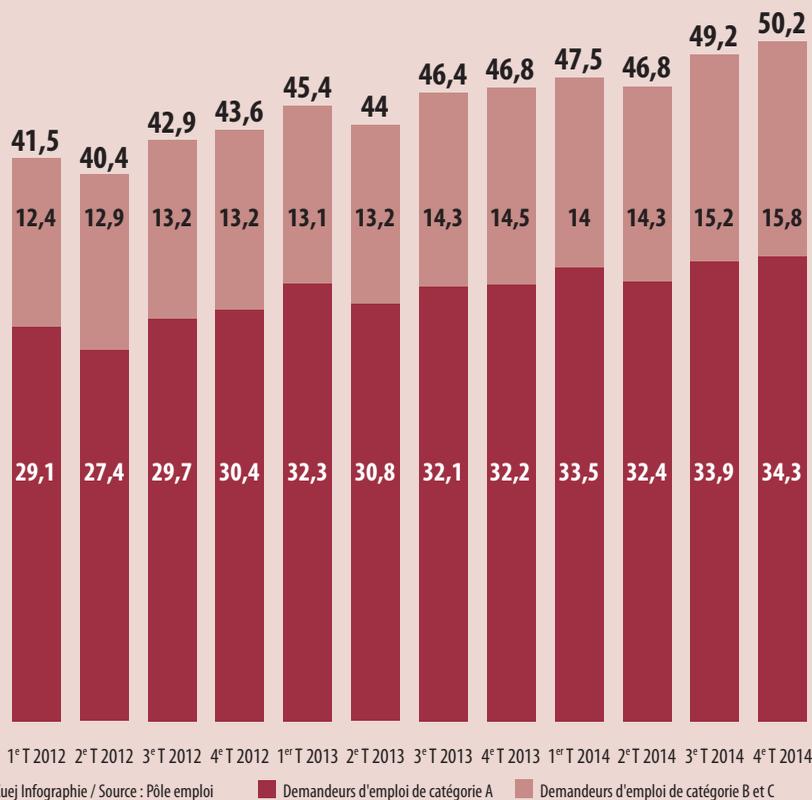
Franck Meunier est l'un des premiers signataires de la Charte de la vie nocturne en 2010, une initiative de la mairie pour organiser un dialogue entre professionnels de la nuit, acteurs publics et riverains. Son implication conforte sa position dominante. Il est élu à la commission de la Charte, un coup représentant des bars, un coup celui des discothèques. En décembre 2014, il conserve un siège en tant que représentant permanent de l'Umih, le syndicat du secteur. A 43 ans, Franck Meunier a déjà un air de parrain de la nuit.

Le chômage repart à la hausse

Evolution du taux de chômage (en %)



Nombre de demandeurs d'emplois dans la zone d'emploi de Strasbourg* (en milliers)



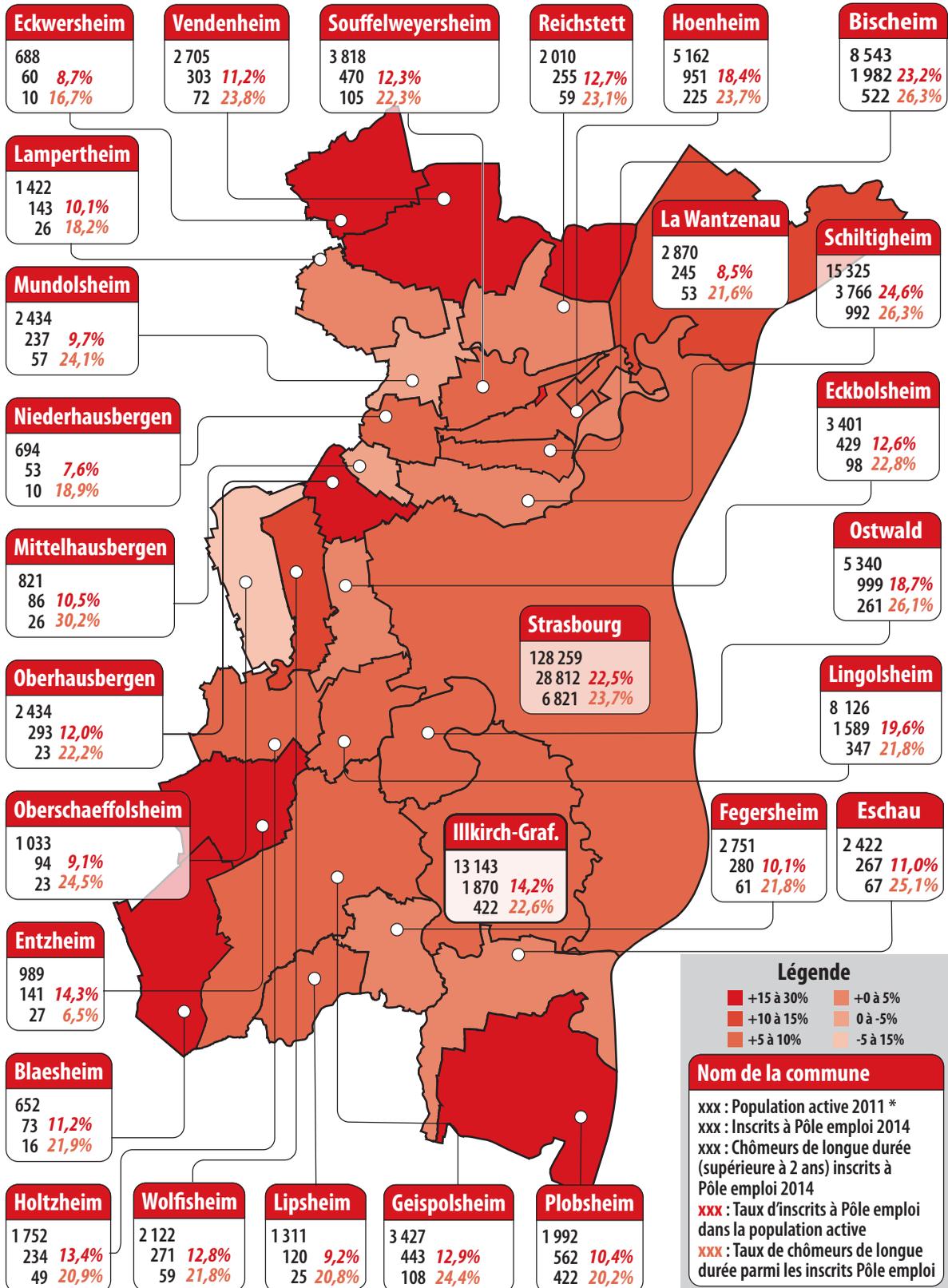
L'Insee et Pôle emploi sont les deux sources principales pour recueillir les chiffres du chômage. Souvent confondues, leurs données n'ont pourtant pas du tout la même signification.

L'Insee mesure le taux de chômage, au sens du Bureau international (BIT) du travail, c'est-à-dire la proportion de personnes au chômage par rapport à la population active d'une zone donnée. Sont définis comme chômeurs ceux qui n'ont pas travaillé la semaine précédant l'enquête, qui sont activement à la recherche d'un emploi et sont disponibles pour un nouvel emploi dans les 15 jours suivants.

Pôle emploi ne mesure pas le chômage, mais rend uniquement compte de son activité, c'est-à-dire des personnes qui y sont inscrites et qui sont tenues de rechercher activement un emploi. L'établissement les classe par catégories : A pour ceux qui n'ont pas du tout travaillé pendant le mois, B pour ceux qui ont travaillé moins de 78 heures et C pour ceux qui ont travaillé plus de 78 heures.

* Zone d'emploi de Strasbourg : les 28 villes de l'Eurométropole ainsi que 75 communes aux alentours.

Evolution des inscrits à Pôle emploi entre 2013 et 2014



* Les données Insee les plus récentes de la population active datent du recensement de 2011.

L'art rhétorique de Lucie

Lucie Wessler Laux a remporté le concours de plaidoirie du Mémorial de Caen, le 31 janvier 2015, grâce à son éloquence et à sa prestance.

Danseuse. Ou bien actrice. Lucie Wessler Laux, attirée par la scène depuis son adolescence, a fini par y monter. A 27 ans, cette élève-avocate à l'Érage, l'École régionale des avocats du Grand Est, vient de gagner, le 31 janvier, le concours de plaidoirie du Mémorial de Caen. Dans son discours intitulé « *le propre de l'Homme* », elle dénonce la peine de mort aux États-Unis, « *la violation la plus absurde des droits de l'Homme* ».

« Elle est montée sur l'estrade comme si elle avançait avec les condamnés à mort. Plus rien ne pouvait l'arrêter », raconte M^e Pascal Créhange, bâtonnier désigné de l'Ordre et coach de Lucie Wessler Laux. 22 ans de danse modern jazz, des années de chant, guitare, piano : cette Strasbourgeoise n'a pas seulement gagné pour le contenu de sa harangue. Son art de la mise en scène capte l'attention de l'auditoire, le jury est séduit. « *L'estrade m'a toujours attirée, surtout grâce à la danse. Le fait de communiquer quelque chose au travers de sa personne... La plaidoirie, ce n'est pas seulement réciter un texte, c'est un tout.* »

Emporter l'adhésion

Dans la vidéo de son discours*, on la découvre concentrée, presque tendue, si loin de la jeune femme au sourire facile qui la caractérise. Bien droite derrière le pupitre, son regard balaie l'audience et se poserait presque en juge des consciences. Sa diatribe est empreinte de l'exemple de Joseph Wood, ce condamné à mort par injection létale qui a mis 117 minutes à mourir. Elle interpelle, apostrophe, questionne : « *Lexécution de Joseph Wood effacera-t-elle son crime ? Sa souffrance soulagera-t-elle celle des familles ? La peine de mort dissuade-t-elle les assassins ? Chacun d'entre nous sait que la réponse est non* ». Son ton, sévère et sentencieux, trouble le public qui se sent jaugé par cette femme, caustique, à l'air grave. Lucie Wessler Laux semble



■ Lucie Wessler Laux, élève avocate à l'école régionale des avocats du Grand Est.

habitée par cette plaidoirie qu'elle a répété « *une centaine de fois* ». Joue-t-elle la comédie ? « *Non, pas du tout*, réplique-t-elle. *Pour avoir embrassé la scène quelques fois, ça n'a rien à voir. Le travail de l'avocat, ce n'est pas de distraire, mais de convaincre les gens, dans leurs tripes.* » Pour autant, elle a suivi quelques cours de théâtre sous l'égide d'Yvette Stahl, intervenante à l'Érage, pour « *savoir faire passer l'émotion sans tomber dans le pathos ou encore maîtriser l'art des silences* », explique cette dernière.

Interpeller les consciences

L'intérêt pour le droit commence à sourdre dès la fin du lycée. Mais la volonté d'exercer la profession d'avocat vient au fil de ses nombreux stages dans le milieu juridique. « *Dix*, glisse-t-elle. *Alors même que je n'avais jamais plaidé, je savais que c'était quelque chose qui allait me plaire.* » « *Lucie vit le métier d'avocat comme un sacerdoce* », assure M^e Créhange, qui l'a également accueillie en stage dans son cabinet strasbourgeois pendant six mois. En décembre, Lucie Wessler Laux

donnait une conférence sur la peine de mort aux élèves de terminale du lycée Schuré de Barr. Elle envisage désormais d'autres interventions, sur ce thème ou un autre. Challenge plus ardu : un spectacle, peut-être de rue, est en cours d'élaboration. Se muer en metteur en scène pour interpeller la conscience des gens par le biais de l'art : tel est son nouveau défi. Elle a déjà fédéré des chanteurs, danseurs, musiciens, peintres, graveurs et photographes. « *Beaucoup de personnes ne tiennent pas dix minutes devant leur écran d'ordinateur pour écouter une plaidoirie. J'espère chercher les gens dans leur quotidien pour les sensibiliser sur la peine de mort. L'art unit les gens.* »

« *J'aurais rêvé de travailler dans le monde artistique. Jouer un personnage, en chercher l'âme comme un avocat avec un dossier* », confie-t-elle. Mais Lucie Wessler Laux le fait déjà, son métier d'artiste. Une artiste oratoire aux gestes maîtrisés, qui agite les mots pour convaincre et défendre. Bientôt, en janvier 2016, elle endossera un habit qui, c'est certain, lui siéra. Une robe noire.

Romain Boulho

*www.memorial-caen.fr/concours-2015-1

Centre universitaire d'enseignement du journalisme (CUEJ), Université de Strasbourg.
11 rue du Maréchal Juin
CS 10068
67046 Strasbourg
Tél : 03 68 85 83 00
<http://cuej.unistra.fr>
<http://cuej.info>

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :
Nicole Gauthier

ENCADREMENT :
Pascal Bastien,
Catherine Daudenhan,
Daniel Muller,
Alain Peter

RÉDACTRICE EN CHEF :
Marie-Charlotte Roupie

ICONOGRAPHIE :
Volodia Petropavlovsky

RÉALISATION :
Charlotte Baechler,
Romain Boulho,
Jérémy Bruno,
Fabrice Dedieu,
Justin Delépine,
Léa Fizzala,
Chloé Gandolfo,
Ismaël Halissat,
Théo Monnet,
Estelle Pattée,
Volodia Petropavlovsky,
Romane Porcon,
Marie-Charlotte Roupie,
Elodie Troadec

PHOTO DE UNE :
Volodia Petropavlovsky

INFOGRAPHIE :
Justin Delépine,
Léa Fizzala,
Marie-Charlotte Roupie

MAQUETTE :
Daniel Muller

IMPRESSION :
Imprimerie de l'UDS

ISSN 2268-7602